COMPTE-RENDU DU CONSEIL DE QUARTIER

QUARTIERS FLEURS/CLOS DE LA RÉGALE/BERGERIES

ÉLUE DE QUARTIER : SAMIA LEMTAÏ

Le conseil de quartier s'est tenu le jeudi 15 mai à la salle Gaston Vial sous la présidence de Madame Samia Lemtai, adjointe au Maire déléguée à la santé et élue du quartier Fleurs/Clos de la Régale/Bergeries, en présence des élus, des représentants de la police municipale, du service cadre de vie et d'un représentant du bureau d'études AECI.
Cet échange s'inscrit dans une volonté de dialogue direct et régulier entre les habitants et les représentants de la ville, afin de mieux prendre en compte les réalités du terrain et d'apporter des réponses concrètes aux problématiques du quotidien.

Plusieurs thèmes majeurs ont été abordés lors de cette séance, notamment la sécurité, les incivilités, la circulation routière, ainsi que le projet de réaménagement de la place Anatole France. Les habitants ont pu exprimer leurs préoccupations, faire part de leurs observations et proposer des pistes d'amélioration. Les services municipaux et les élus présents ont répondu point par point, en détaillant les actions engagées ou à venir.

Cette réunion s'est révélée riche en échanges et en propositions, illustrant l'attachement des riverains à leur cadre de vie et la volonté de la municipalité de rester à leur écoute pour construire ensemble des réponses adaptées.

Ordre du jour

- **Accueil et présentation des intervenants**
- **Actions pour l'amélioration de la vie quotidienne**
  Cadre de vie, lutte contre les nuisances,
  Cité Educative, animations sportives, culturelles...
- **Projets d'aménagements urbains**
  Place Anatole-France, marché temporaire de la Patte d'oie, Hôtel de Ville...
- **Débats et questions diverses**
  Échanges ouverts sur des sujets variés soulevés par les habitants, suivis de réponses et de propositions concrètes.

Jeudi 15 mai 2025 à 19h

Salle Gaston-Vial
30, rue Gaston-Vial

Vigneux sur Seine

PROJETS 2024-2032

Aire de jeux pédagogique au parc du Gros-Buisson

Conçue pour s'intégrer au parc, elle comprend des structures ludiques sur le thème des animaux, dans des tons doux (vert, marron), avec un sol en gazon synthétique et une clôture en bois assurant la sécurité des enfants.
Des arbres seront plantés pour offrir des zones d'ombre naturelles, avec un parcours de motricité « Chenille », un carrousel, des jeux à ressorts (Chouette, Caméléon, Abeille) et un tableau ludique pour les enfants.

Rénovation de l'Hôtel de Ville

Une nouvelle entrée : Extension du hall pour améliorer les conditions d'accueil et notamment à destination des personnes en situation de handicap. Le hall, largement vitré, participe à ouvrir l'édifice sur la Ville.

Un « guichet unique » : Pour améliorer la gestion de la relation aux citoyens, le guichet unique centralisera en un seul point « d'accueil » un certain nombre de démarches au service de l'administré.

Espaces vert : Agrandir et requalifier entièrement le parvis pour en faire un véritable lieu de circulation et d'échanges, en introduisant des espaces verts composés en gradines, tout en conservant le grand conifère existant.

Espace santé-sportif au Clos de la Régale

Offrir à tous la possibilité de pratiquer une activité physique dans un cadre chaleureux et inclusif.

Un espace sportif moderne, sécurisé et accessible.
Doté d'agrès robustes et faciles à utiliser, il propose une large gamme d'exercices de cardio-fitness et de renforcement musculaire.

Un espace ludique

- **Accessibilité universelle** : adapté aux juniors, séniors, personnes à mobilité réduite,
- **Un espace sécurisé** : une véritable salle de sport en plein air,
- **Un équipement écoresponsable** : conçu avec des matériaux durables certifiés FSC® et PEFC®.
- **Horaires** (sous réserve de l'évolution des usages) :
  - du 1er novembre au 28 février : 9h-17h
  - du 1er mars au 31 octobre : 9h-19h

Relocalisation temporaire du marché

« Une décision concertée et collégiale »
En déplaçant le marché, l'objectif est de préserver l'accessibilité du marché et de garantir la continuité sans interruption majeure, afin de ne pas nuire aux commerçants et aux consommateurs, et de maintenir l'activité économique locale.

A l'initiative de l'union des commerçants, une concertation a été menée pour déterminer le choix du jour de marché.
Les études de faisabilité technique sont toujours en cours.
L'implantation est définie à la Place du 14 Juillet, l'ensemble des dispositions techniques (branchements électriques, réseaux…) est en cours de chiffrage.

Réaménagement de la place Anatole France

Dans le cadre de la démolition de halle du marché, les objectifs sont :

- Maintenir l'îlot central en réduisant son emprise
- Redimensionner la chaussée pour l'adapter aux besoins et garantir une circulation sécurisée et plus fluide,
- Conserver du stationnement pour permettre le maintien des commerces et les redynamiser,
- Remise aux normes des trottoirs,
- Intégrer une circulation cyclable sécurisée,
- Revoir la signalisation et les marquages pour renforcer la sécurité de tous les usagers,
- Aménager un îlot végétalisé.

Lac Montalbot

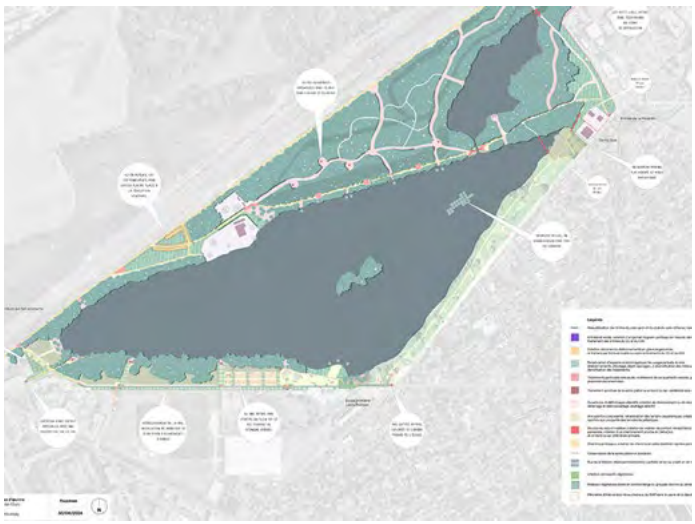

Le projet prévoit la boucle complète du lac.
Une passerelle flottante (au droit du Delta Club) devrait être réalisée. Outre la renaturation et la restauration des berges et des milieux aquatiques, le SyAGE assurera également la dépollution de la petite fosse Montalbot, concomitante au nord du lac.

Ces travaux permettront de prévenir et de lutter contre les inondations pluviales et fluviales (mur barrage Montalbot, vannes et poste anti-crue), à déconnecter les eaux usées des mauvais branchements afin qu'elles n'aillent plus dans la petite fosse, via le ru d'Oly pour réduire les pollutions, mais aussi à réguler les eaux de ruissellement depuis la forêt de Sénart pour limiter également les pollutions.

Création de la ZAC de la Place du 8 mai 1945

Calendrier prévisionnel

- Démolition de la Tour Charon : septembre 2025 (durée prévisionnelle : 6 mois)
- Relocalisation provisoire du marché, de la salle Ambroise Croizat, et du centre commercial : fin 2025
- Requalification et résidentialisation des logements par Les Résidences Yvelines Essonnes : mi-2026 – fin 2027
- Constructions des premiers lots : fin 2027
- Aménagement des espaces publics : 2026 – 2030

Programme

- Démolition de la Tour Charon (79 logements)
- 198 nouveaux logements en accession
- Réhabilitation et résidentialisation de 200 logements sociaux (Les Résidences Yvelines Essonne)
- Reconstitution du pôle Ambroise Croizat (145 m²)
- Création d'un pôle de Santé / Petite enfance (1 000m²) en rez-de-chaussée des bâtiments avec : PMI, Pôle médical, Crèche, Commerces (300 m²), Création d'un square paysager (4 000m²)
- Une nouvelle place de marché végétalisée (2 000m²), devant le futur équipement culturel (conservatoire, bibliothèque, salle de spectacle) : Choix de l'architecte prévu durant le mois de juillet.
- Requalification de l'escape autour du monument de la Resistance.

DÉBAT - QUESTIONS/RÉPONSES

■■■ SÉCURITÉ

Des habitants ont signalé un possible point de deal rue Louise Michel, et ont souhaité savoir s'il dépendait de Vigneux-sur-Seine ou de Draveil.

Un signalement a déjà été transmis. La police municipale intervient régulièrement dans ce secteur pour prévenir les activités illicites.

Des tags ont été constatés sur la maison de retraite. Quelles actions sont prévues ?

Les services municipaux sont informés et des opérations de nettoyage sont programmées. La lutte contre les dégradations visuelles est une priorité, avec un renforcement des interventions rapides.

Rue des Lilas, plusieurs habitants ont alerté sur des excès de vitesse causant des accidents d'animaux.

La Police Municipale effectue déjà des contrôles dans cette rue et procède à des verbalisations.

Des problèmes de circulation ont été soulevés rue des Anémones, rue Paul Vaillant-Couturier et place Guy Moquet (excès de vitesse, non-respect des stops, danger pour les piétons).

Des chicanes provisoires ont été mises en place.
Le manque d'effectifs limite les interventions, mais la situation est surveillée.

Des habitants ont demandé l'installation de ralentisseurs.

Les ralentisseurs génèrent souvent des nuisances (bruit, vibrations, détérioration de la voirie) et sont contestés par les riverains. La ville privilégie des alternatives comme les chicanes, radars pédagogiques ou marquages renforcés.

Quelles actions sont prévues contre les incivilités rue Salvador Allende, notamment liées à la salle des mariages ?

Des comportements inappropriés ont été signalés. Une intervention est prévue auprès de Keolis pour rappeler aux conducteurs de bus le respect du code de la route aux abords des intersections.

Des demandes de surveillance renforcée ont été formulées pour la rue du Muguet, le Clos de la Régale et l'avenue de la Tourelle (motos, quads, feux non respectés).

Une surveillance accrue est à l'étude dans ces zones.

Plusieurs habitants ont réclamé l'installation de caméras, notamment rue Gabriel Péri et rue de Mainville.

La commune poursuit activement le déploiement et la modernisation de son dispositif de vidéoprotection. Certaines implantations font actuellement l'objet d'ajustements techniques pour garantir une couverture optimale et une efficacité renforcée. La sécurité des habitants reste une priorité constante de la municipalité.

Des problèmes de signalisation et de marquage au sol ont été signalés avenue Paul Vaillant-Couturier.

Un rafraîchissement des marquages est prévu.
Que fait la municipalité face aux excès de vitesse rue des Lilas, ayant conduit à des chats écrasés ?

Des patrouilles motorisées régulières sont effectuées par la police municipale, avec verbalisations.
L'installation temporaire de radars pédagogiques est à l'étude pour sensibiliser les conducteurs.

Une demande de contrôle renforcé a été faite pour la rue du Muguet. Qu'en est-il ?

Ce secteur fera l'objet d'une attention particulière avec une présence policière accrue, selon les disponibilités opérationnelles.

■■■ PROJETS/CADRE DE VIE/AUTRE

Réaménagement de la place Anatole-France :

Les habitants ont exprimé leur crainte d'attroupements sur l'îlot central.

Le projet a été conçu pour limiter les regroupements. Des ajustements restent possibles si nécessaire.

Des demandes ont été faites concernant le nombre et l'emplacement des places PMR (notamment devant la pharmacie).

Deux places PMR sont déjà prévues. Des ajouts pourront être envisagés selon les besoins.

La circulation, les accès piétons, la création de pistes cyclables et le stationnement ont été évoqués.

- Une circulation fluide est prévue avec des cheminements piétons sécurisés.
- Le projet est situé en zone 30, avec séparation claire entre piétons et véhicules.
- 14 places de stationnement seront créées, dont 2 PMR.
- Le stationnement sera gratuit en zone bleue (limité dans le temps).

Face à la demande des riverains, le cabinet d'architecte va étudier la possibilité d'un aménagement permettant d'obtenir quelques places supplémentaires

Les participants demandent plus de précisions sur les coûts et la planification des travaux :

- Le désamiantage est estimé à 150 000 € ; le réaménagement à 500 000 €.
- La démolition a débutée en juin et sera finalisée cet été.
- L'ensemble des travaux est prévu sur 5 à 6 mois.
- La place restera accessible, sauf pendant les phases d'assainissement.

Des inquiétudes ont été exprimées par les commerçants quant à la perte de clientèle et d'accessibilité pendant les travaux.

La ville s'engage à maintenir l'accessibilité au maximum et à concilier sécurité, qualité de vie et maintien de l'activité.

Les habitants ont réclamé une meilleure communication sur les phases du chantier.

Un effort sera fait pour informer régulièrement les riverains via des supports dédiés.

Rue Albert Gros, les habitants se plaignent du passage trop fréquent des bus, source de nuisances et d'un sentiment d'insécurité.

Une étude d'impact est envisagée. Des demandes d'ajustement d'itinéraires seront soumises à Keolis.

Des demandes similaires ont été exprimées pour la place Guy Moquet et la rue des Chênes.

La ville se rapprochera de Keolis pour évaluer les possibilités de révision des trajets.

Quelles mesures sont envisagées face aux nuisances causées par les bus rue André Gros, rue des Chênes et place Guy Moquet ?

Une étude d'impact est envisagée avec l'opérateur Keolis. Une révision des itinéraires pourrait être proposée après concertation.

Est-il envisagé de supprimer ou réduire certains arrêts de bus ?

Cette possibilité sera étudiée au cas par cas. Toute modification devra être concertée avec les services de transport. Cette réunion a permis aux habitants de faire entendre leurs préoccupations concernant la sécurité, la circulation, les incivilités et le projet de réaménagement de la place Anatole France. Les représentants de la ville ont répondu point par point, en apportant des éclaircissements concrets sur les mesures en cours ou à venir.

La municipalité a réaffirmé sa volonté de rester à l'écoute des riverains, d'améliorer la communication autour des projets en cours, et de veiller à intégrer autant que possible les retours exprimés. Un suivi sera assuré sur l'ensemble des engagements, et des échanges réguliers continueront dans le cadre des conseils de quartier.

PROCHAIN CONSEIL DE QUARTIER

Mardi 18 novembre 2025 à 19h
à la salle Gaston-Vial
30, rue Gaston-Vial

Les atouts des conseils de quartier

Associer les habitants à la vie et à l'avenir de leur quartier

Améliorer la qualité de l'action publique

Écouter, suggérer et dialoguer ensemble

Scanner pour la télécharger

Contact : 01 69 83 56 21 / democratieparticipative@vigneux91.fr
www.vigneux91.fr